



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 15 juillet 2024

Date de la convocation :

11 juillet 2024

Date d'affichage :

11 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
le lundi quinze juillet à dix-neuf heures trente,
les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la
suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis, en séance publique,
sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux
articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités
Territoriales.

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 13

Etaient présents :

Karine KAUFFMANN, Maire
Apolline SCHRECK, Angéline MOYET, Manuel LEON, Cécile CURIEL,
Eric CHANTOT, Sylvain IGUNA, Philippe MARTINET, Laurence
LELARGE, conseillers municipaux

Etaient absents :

Bernard JUERY (pouvoir donné à Sylvain IGUNA)
Carla FICUCIELLO (pouvoir donné à Eric CHANTOT),
Eric LAURENT (pouvoir donné à Apolline SCHRECK)
Geneviève PINÇON (pouvoir donné à Angelina MOYET),
Patrick FOURNIER, Cécile BITOUN

Secrétaire de Séance : Sylvain Iguna

Délibération N° 2024- 27

III - CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR

Exposé de Mme KAUFFMANN :

Le poste de secrétaire de mairie sera vacant au 13 septembre 2024. Une personne
au grade de rédacteur (catégorie B) pourra être affectée sur ce poste à compter du
16 septembre 2024.

Afin de pouvoir recruter un nouvel agent à ce poste, il convient, par délibération du
conseil municipal de créer un poste de rédacteur à temps complet à compter du 16
septembre 2024,

Délibération :

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 précisant que les emplois de chaque
collectivité sont créés par l'organe délibérant,

Considérant la nécessité de créer un poste de rédacteur territorial à temps
complet pour recruter un nouvel agent au poste de secrétaire de mairie ;

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Poissy Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61
Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

1e 15/07/2024

Application Loi n° 2021-108



Entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- CREE un poste de rédacteur territorial à temps complet à compter du 14 septembre 2024,

- DIT que les crédits sont inscrits au chapitre 012 du budget communal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan, le 16/07/2024

Rendu exécutoire par :
Dépôt en Sous-Préfecture le 16/07/2024
Et par publication le 16/07/2024

Le Maire
Karine KAUFFMANN



Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Poissy Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61
Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

REÇU EN PREFECTURE

le 16/07/2024

Application agréée E-logis.fr.com